



Association les Amis de la Chapelle de Saint-Maclou

Le 12 mai 2024

Compte Rendu de la 17^e Assemblée Générale de l'Association les Amis de la Chapelle de Saint-Maclou

(4 mai 2024 à la mairie du Mesnil-Mauger)

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue du président
- Validation du quorum
- Rappel de l'objet de notre association
- Objectifs de l'Assemblée Générale
- Rapport moral et rapport d'activités 2023
- Présentation des comptes 2023
- Adhésions et cotisations
- Reconduction et élargissement du Conseil d'Administration
- Évolution et projets
- Tour de table
- Clôture de la séance

MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Dès 14:15, les premiers mots du président ont été des remerciements adressés à Madame Laurence Badel : attachée parlementaire en charge des relations avec les associations et à Monsieur Pierre Betelaud, attaché parlementaire en charge de la relation avec les habitants, la société civile et les élus ; tous deux ont représenté Monsieur Jérémie Patrier-Leitus, député de la 3^e circonscription du Calvados.

Des remerciements ont été également adressés aux adhérents présents, ainsi qu'à tous ceux qui ont envoyé un pouvoir pour les représenter.

Après la validation du quorum, la 17^e Assemblée Générale a été déclarée ouverte.

RAPPEL DE L'OBJET DE NOTRE ASSOCIATION

Créée en 2006 par Patrick Truffaut, l'association les Amis de la Chapelle de Saint-Maclou contribue :

- à mettre en œuvre et à encourager la rénovation de la chapelle ;
- à veiller au bon état de son environnement ;
- à aider et à accompagner la municipalité de Mesnil-Mauger - Mézidon Vallée d'Auge à préserver et à valoriser ce patrimoine communal.

Concrètement, notre action se définit en trois mots : entretenir, rénover et restaurer.

Hormis la fonction première de notre chapelle qui est le maintien d'offices religieux, la démarche qui nous anime est :

- de préserver notre histoire pour entretenir le témoignage de notre passé ;
- de transmettre notre héritage pour faire vivre la mémoire entre nos générations ;
- d'enrichir notre connaissance pour savoir d'où l'on vient, pour savoir où l'on va ;
- de susciter l'intérêt pour notre région pour contribuer à l'attrait touristique du Pays d'Auge ;
- de sensibiliser le plus grand nombre à l'importance du patrimoine ;

- de restaurer dans les règles de l'art en valorisant le savoir-faire de nos artisans.

En cohérence avec notre démarche, rappelons que l'Association les Amis de la Chapelle de Saint-Maclou est adhérente de la Fondation du Patrimoine.

OBJECTIFS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cette Assemblée Générale a été un moment important d'information et de partage pour :

- rendre compte à nos adhérents ;
- faire le point sur les actions conduites ces douze derniers mois ;
- apporter une vision sur notre démarche ;
- faire part de nos projets ;
- qualifier nos ambitions ;
- partager nos objectifs.

RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

L'administration et gestion de l'association s'organise autour de trois évènements annuels :

- une Assemblée Générale au printemps (en mai) ;
- un Conseil d'Administration à l'automne (novembre) ;
- un Comité de Programmation en hiver (janvier).

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE 2023

En janvier - Lancement du nouveau site chapellestmaclou.fr

En avril - Nettoyage de Printemps de la chapelle

En mai - Messe de la Saint-Marcouf

- Accueil de Fraterclocher à la chapelle de Saint-Maclou (Secours Catholique)

En juin - Palais du Luxembourg à Paris - Participation au colloque sur les églises communales au service du bien commun

En juillet - Pause musicale « Gérard Goupil et ses amis » à l'église du Mesnil-Mauger

- Accueil de l'APEPA - Circuit des chapelles

En septembre - Participation au forum des Associations à Mézidon Vallée d'Auge

- Participation aux Journées du Patrimoine

En novembre - Après-midi « porte ouverte » de la chapelle

- Messe pour les défunts

En décembre - Livraison et installation de la crèche de Noël dans la chapelle,

crèche qui a rencontré un vif succès et qui a fait l'actualité

de la presse régionale (Le Journal du Pays d'Auge et Ouest-France)

- Participation à la Route des crèches organisée par l'APEPA

Tous les évènements que nous organisons ou que nous accueillons contribuent à faire connaître et aimer notre chapelle, à faire perdurer et à partager avec le plus grand nombre son histoire, à agir pour que ce patrimoine intéresse ses héritiers légitimes...

PRÉSENTATION DES COMPTES 2023

- Le Rapport Financier 2023 a été présenté par Marielle Lesaulnier, trésorière de l'association.
- Ce rapport a été accepté et validé par l'ensemble des participants.
- Concernant l'état de la trésorerie de l'association au 02/05/2024, il est spécifié que le solde du compte courant est de 831,21€ et que celui du livret A est de 10 474,53€.

ADHÉSIONS ET COTISATIONS

- En 2023, le nombre de nos adhérents progresse, il est un indicateur de bonne santé dans la mesure où :
 - il crédibilise notre légitimité auprès des collectivités locales, organismes d'état et des élus ;
 - il Valorise le bien fondé de notre action et de l'intérêt qu'elle suscite ;
 - il Rassure les organismes bancaires sur notre capacité de convaincre et de se développer.
- Les cotisations de nos adhérents nous permettent de disposer de fonds pour :
 - assumer les achats d'entretien courants ;
 - assurer les frais de fonctionnement (assurance, fournitures de bureau, affranchissement...)
 - répondre au besoin d'équipement de la chapelle (linge, cierges, fleurs, petits aménagements divers...)
 - financer nos adhésions (APEPA, Fondation du Patrimoine, Paroisse Notre-Dame de Vie).

Adhésions 2023 et perspectives 2024

- Nous enregistrons au 31/12/2023, 170 adhérents pour un montant de cotisation de 2 695,00€, ce qui représente une moyenne de 15,85€ par adhésion.
- De 2022 et 2023, nous avons enregistré 51 nouvelles adhésions et 13 non renouvellements.

Adhésions 2024 (à ce jour)

- Le renouvellement des adhésions 2024 a démarré le 1^{er} mars.
- Même si au nom de l'inflation, l'on peut être tenté d'augmenter nos cotisations, nous décidons qu'elles restent inchangées, à savoir : 15€ pour un couple et 10€ pour un individuel.
- Nous convenons qu'il faut rester le plus accessible possible à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre et accompagner notre projet.
- Tabler sur une augmentation du nombre de nos adhérents est notre priorité.

À noter que le volume de nos adhérents nous conforte par sa représentativité et par sa diversité.

En mobilisant toutes les énergies et en comptant sur chacun, nous pensons pouvoir atteindre fin 2024 les 200 adhésions !

À date pour 2024, nous enregistrons déjà 87 adhésions.

RECONDUCTION ET ÉLARGISSEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons la chance d'avoir une équipe, qui pour certains sont présents depuis 2006 à la création de l'association.

Cette équipe ne compte pas son temps et ne ménage pas ses efforts, ce qui pour le président est d'un grand réconfort, une marque de confiance et une source d'encouragements.

Cette équipe est également porteuse d'idées et d'envies, ce qui entre autres, nous rassemble et nous permet d'avancer et de nous projeter dans l'avenir.

Alors, rien de plus naturel que de profiter de cette Assemblée Générale pour les remercier.

Composition du bureau de l'association

Après consultation individuelle, tous ont accepté de renouveler leur engagement.

- Patrick TRUFFAUT en qualité de Président d'Honneur ;
- Annie CAHAGNIET en qualité de Secrétaire ;
- Marielle LESAULNIER en qualité de Trésorière ;
- Christopher CLEGG en qualité de responsable du Team Jeun'S' et du suivi des interventions sur site ;
- Chantal SION-LEPETIT en qualité de trésorière adjointe ;

- Jean-Paul PIERRATTE en qualité de géomètre et surveillance ;
- Denis DURIEZ en qualité de Responsable Multimédia ;
- Hervé LEPETIT en charge du suivi des interventions sur site et petits entretiens ;

Il a été acté à l'unanimité la venue de Téhani MANGEANT étudiante à l'université de Caen en licence d'histoire au sein de notre bureau.

Le président Henri-Jean LEPETIT a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité des membres du bureau.

ÉVOLUTIONS ET PROJETS

2023 marque la refonte de notre communication

L'on peut dire qu'à ce jour, nous disposons d'une communication qui nous ressemble et qui répond à nos besoins, nous disposons :

- D'un site chapellestmaclou.fr
 - Après une première refonte début 2023, nous venons de faire à nouveau évoluer ce site.
 - L'objectif est de renforcer notre visibilité, de qualifier de nouveaux intitulés dans la perspective de notre projet 2024/2034.
- D'un Book Visite Guidée
 - Ce support tend à rendre chacun autonome lors des visites de la chapelle (cohérence du propos et des références historiques).
- D'une e-gazette
 - Depuis janvier, nous publions une e-gazette qui a vocation à être mensuelle.
 - Cette e-gazette est systématiquement adressée par mail à tous nos adhérents et sympathisants.
 - Cette e-gazette répond à un besoin régulier d'information, de contact et d'échanges.
 - Pour les quelques adhérents qui ne disposent pas d'adresse mail, nous devons envisager de l'envoyer par courrier.
- D'un triptyque composé de trois totems
 - 1/ La chapelle et son environnement ;
 - 2/ Notre association et son objet ;
 - 3/ La chapelle, un patrimoine à sauvegarder.

Ces supports de communication d'une dimension de 2,00 x 0,85 sont utilisés lors des visites de la chapelle, et pour toutes autres manifestations (forums, événements culturels, présentation de l'association, etc.).

- D'un dépliant
 - Ce support, lors d'un premier contact, nous permet de présenter la chapelle de façon synthétique, de donner envie de venir la voir, d'inciter la curiosité du public à aller consulter notre site chapellestmaclou.fr pour en savoir plus.
- D'un livret visiteurs
 - Ce support situe la chapelle dans son environnement, dans son histoire, dans sa région.
 - Il sera, entre autres, systématiquement remis à chaque visiteur en souvenir de leur passage.

2024, un besoin émergent de faire connaître notre patrimoine hors de nos frontières

- Amplifier notre visibilité auprès des touristes de passage.
- Crédibiliser notre programme de restauration 2024/2034.
- Disposer des outils pour séduire les instances européennes et/ou intéresser des mécènes étrangers.

Par l'histoire de la Normandie et de notre chapelle, disposer de supports anglophones bilingues est une réelle plus-value pour l'impact de nos actions.

L'image internationale de la chapelle se traduit par :

- Un site anglophone chapellestmaclou.fr
 - Accessible depuis le site français via un petit drapeau anglais
- Un dépliant anglophone
 - Reprise du modèle français
- Une e-gazette
 - Traduction et ajustement sur la base du modèle français, visible et téléchargeable depuis le site anglais
- Un livret visiteur
 - Le même support que le livret français qui est bilingue

Un grand merci au Crédit Agricole de Normandie, Agence de Mézidon Vallée d'Auge, pour sa prise en charge de l'impression de nos deux dépliants français et anglais, ainsi que celle de notre livret visiteur bilingue.

Les relais d'information qui nous suivent et nous soutiennent sont :

- La Paroisse Notre-Dame de Vie ;
- L'APEPA - Alliance pour le Patrimoine des Églises en Pays d'Auge (Marianne Meunier) ;
- Le Journal du Pays d'Auge (Denis Bourdon) ;
- Ouest-France (Didier Deloux).

PROJETS 2024

Sans comptabiliser les événements de 2023 qui seront reconduits, en 2024, nous nous focaliserons sur trois priorités :

1/ Préserver la dimension spirituelle de la chapelle

- Faire en sorte qu'en dehors des mariages ou autres cérémonies, d'assurer 4 offices : en janvier pour l'Épiphanie, en mai pour la Saint-Marcouf, en août pour l'Assomption de Marie et en novembre pour les défunts.
- S'attacher à ce que la chapelle reste attrayante pour le clergé et accueillante pour les fidèles (équipement, propreté et embellissement du lieu).
- Résoudre les problèmes d'éclairage extérieur (à l'heure d'hiver, accès peu rassurant)
- À terme, trouver une solution pour aménager un parking et combattre l'humidité ambiante (des pistes seront évoquées dans le projet 2024/2034)

2/ Lancement de Team Jeun'S by Christopher

Présenté par Christopher membre de notre bureau depuis 2022, le Team Jeun'S, dont il est à l'initiative, repose sur une idée originale :

- créer un réseau de jeunes souhaitant intégrer un groupe de réflexion et d'actions au service d'un projet valorisant et porteur de sens ;
- sensibiliser un public 18-35 ans à même de s'engager bénévolement pour la sauvegarde du patrimoine du Pays d'Auge ;
- impulser une dynamique de groupe au sein de jeunes étudiants, ou de personnes issues de la société civile.

Concrètement les actions du Team Jeun'S se traduisent par la participation à l'animation et à l'entretien de la chapelle.

Ce groupe doit à terme nous permettre d'ouvrir la chapelle à l'occasion de toutes les fêtes du calendrier chrétien, de mettre en place de façon pérenne un calendrier de visites de la chapelle.

La création de ce Team est actée, le déploiement de son dispositif est confié à Christopher. Dès à présent, pour accompagner Christopher dans sa démarche de recrutement, nous réfléchissons aux modalités de communication à mettre en place.

À noter qu'une page Team Jeun'S disposant d'un formulaire de contact est en ligne sur notre site chapelstmaclou.fr - menu Activités - onglet Team Jeun'S.

3/ Restauration de la chapelle - Formalisation de notre projet 2024/2034

Un challenge : faire part de nos intentions, partager notre vision, convaincre du bien fondé.

- Protocole d'intervention

- Formaliser notre projet de restauration 2024/2034 de la chapelle, transmettre nos intentions à Monsieur François Aubey, maire de la municipalité de Mézidon Vallée d'Auge et à Monsieur Bruno Guiard maire du Mesnil-Mauger,
- Partager notre vision auprès des instances et des représentations locales, régionales, nationales et européennes...

L'objectif de ce projet est de trouver les moyens de poursuivre la restauration de la chapelle dès 2024 et d'ambitionner de la remettre dans son état d'origine à l'horizon 2034 !

- Nos intentions se positionneront autour de trois thématiques

 - Entretenir (veiller à son quotidien)

 - Restaurer (réparer les méfaits du temps)

 - Animer (faire vivre ce lieu dans sa dimension spirituelle et culturelle)

- 3 thématiques qui couvrent le champ de 3 environnements

- sa périphérie (aménager l'accès et le stationnement)
- sa proximité (agrémenter les espaces verts du cimetière, allées, bancs, fleurs, etc.)
- son architecture (redonner à l'ensemble son état d'origine, intérieur et extérieur)

- Premières étapes

- Réaliser un dossier d'intentions qui sera présenté à Monsieur le Maire de Mézidon Vallée d'Auge.
- Dans les grandes lignes, ce dossier est finalisé avec une perspective de présentation en octobre 2024.
- Réaliser un état des lieux exhaustif du site de la chapelle qui intègre ses 3 environnements (périphérie, proximité et édifice)
- Établir un cahier des charges descriptif par lots de ce que l'on envisage.
- Solliciter l'UDAP (Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine), afin d'obtenir l'intervention d'un Architecte des Bâtiments de France (conseil, faisabilité et accompagnement)

- Dernier trimestre 2024/ premier trimestre 2025

Une fois ces premières étapes réalisées, nous serons à même :

- de mieux appréhender les besoins, de les planifier et de les quantifier ;
- de commencer à établir un plan d'actions de présentation du projet, de recherche de financements publics et/ou privés.

PERSPECTIVES 2024/2025

Classement de la chapelle au titre des monuments historiques

Étant répertoriée au patrimoine, à terme, nous nous posons la question du classement de la chapelle au titre des monuments historiques, une mesure qui confortera sa protection et les obligations que ce classement nécessite.

Ce sujet fait l'unanimité des personnes présentes à l'Assemblée Générale, il sera soumis à l'UDAP (Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine), lorsque nous solliciterons les services d'un Architecte des bâtiments de France.

TRAVAUX À ENVISAGER À COURT TERME

En référence au courrier adressé le 12/09/2023 à la mairie de Mézidon Vallée d'Auge, nous restons en attente d'intervention.

Éclairage extérieur (entrée de la chapelle)

- Le sujet de l'éclairage est important au regard de la dangerosité de l'accès lorsqu'il fait nuit. Il est un véritable frein pour les fidèles qui souhaiteraient se rendre à la chapelle et pour nous en matière de fréquentation lorsque nous organisons des manifestations !

Vérification de la toiture

- Les intempéries de ces derniers temps ont affecté la toiture, une intervention est nécessaire afin d'éviter que les dégradations constatées ne s'amplifient et que les coûts des réparations soient exponentiels.

Réparer les scellements et attaches des battants du portail

- Consolider les scellements des battants et remettre les crémaillères de fixation.

TOUR DE TABLE

Chacun ayant pu s'exprimer et échanger lors des différents points évoqués, il n'y a pas eu de questions particulières lors de ce tour de table.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Tous les points de l'ordre du Jour étant abordés, l'Assemblée Générale s'est achevée à 15:15.

En conclusion, il a été donné rendez-vous à la chapelle le samedi 18 mai de 17:00 à 18:00 pour la messe de la Saint-Marcouf qui sera célébrée par le Père Donat Nsabimana et de 20:00 à 23:30, Participation au 12ème édition de Pierres en Lumières, le Festival du Patrimoine Normand : au programme : illuminations, flambeaux et visite guidée des lieux.

Nous nous sommes séparés vers 16:15 après avoir partagé le verre de l'amitié, l'occasion de déguster les produits de la Ferme du Bout du Chemin.